

Communiqué de presse

Sujet	Stratégie énergétique 2050
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, Conseiller national et président de parti, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , http://www.vertliberaux.ch
Date	9 décembre 2014

Engagement pour la sortie du nucléaire avec des imperfections à combler pour la limitation de la durée d'exploitation et la sécurité

La coalition en faveur de la sortie du nucléaire s'est imposée en grande partie au Conseil national. Elle a réussi à faire entériner l'engagement de sortir du nucléaire ainsi qu'une conception d'exploitation à long terme en vue d'améliorer la sécurité. Mais malheureusement, le Conseil national s'est prononcé contre une limitation claire de la durée de vie des centrales. De même, l'amélioration de la sécurité grâce à une autorité de surveillance plus stricte et l'indemnisation n'ont pas reçu de réponse au niveau juridique. Si le parlement n'amende pas ces points, les Vert'libéraux soutiendront l'initiative des Verts sur la sortie du nucléaire. L'optimisation de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) ces derniers jours a cependant permis d'avancer un grand pas en direction de la transition énergétique. Maintenant, il s'agit de passer le plus rapidement possible des subventions et des réglementations à un système d'incitations compatible avec l'économie de marché – grâce à l'acceptation de l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » le 8 mars 2015.

En s'engageant en faveur de la sortie du nucléaire et en adoptant une conception d'exploitation à long terme, le Conseil national adhère à une sortie progressive du nucléaire, telle que la prônent les Vert'libéraux depuis leur création. Les Vert'libéraux regrettent cependant que le Conseil national se soit prononcé contre une limitation claire de la durée d'exploitation de toutes les centrales nucléaires existantes. Martin Bäumle, qui avait proposé une limitation généralisée à 60 ans au maximum, s'en explique : « Les centrales nucléaires étaient prévues au début pour une durée de vie de 40 ans. Malheureusement le Conseil national a décidé d'arrêter uniquement Beznau après 60 ans (au maximum) – un mini-compromis boiteux. Les autres centrales nucléaires, elles, ne seront soumises à aucune durée d'exploitation maximale légale. Ce compromis est insuffisant et trompeur, car il offre une voie détournée au lobby du nucléaire de pouvoir relancer l'énergie nucléaire, une option pourtant très risquée et largement subventionnée. » Les décisions qui sont déjà tombées ne garantissent pas encore définitivement la sortie du nucléaire. Les Vert'libéraux soutiendront donc l'initiative des Verts pour la sortie du nucléaire aussi longtemps qu'aucune conception d'exploitation efficace à long terme n'a été adoptée et qu'aucun véritable contre-projet comprenant une limitation de la durée d'exploitation n'a été accepté.

Améliorations de la RPC

Les Vert'libéraux saluent l'optimisation de la RPC décidée la semaine dernière en faveur des énergies renouvelables, y compris la force hydraulique. Aussi longtemps que la majorité du parlement s'oppose à un système incitatif efficace, il n'est pas possible de renoncer à des réglementations, des financements initiaux et des subventions. Les Vert'libéraux ont cependant obtenu que la contribution pour la force hydraulique soit réduite de 23 à 20 centimes au maximum et ainsi évité un sur-subventionnement. Le Conseiller national pvl Jürg Grossen a pu obtenir en outre que la production autonome d'électricité renouvelable puisse être auto-consommée sans subir de discrimination, ce qui devrait diminuer d'autant la bureaucratie et décharger la RPC.



« Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » comme voie royale

Pour les Vert'libéraux, il est absolument essentiel de passer le plus rapidement possible des subventions à un système incitatif reposant sur l'économie de marché. Les Vert'libéraux sont les seuls à avoir déposé un projet concret permettant d'atteindre cet objectif. Comme le souligne Martin Bäumlé : « La population peut poser les bases le 8 mars 2015 pour une mise en œuvre libérale et respectueuse du climat de la sortie du nucléaire sans régulations et subventions exagérées, en disant OUI à l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie ».